

à Vélos

Mes itinéraires cyclables du quotidien

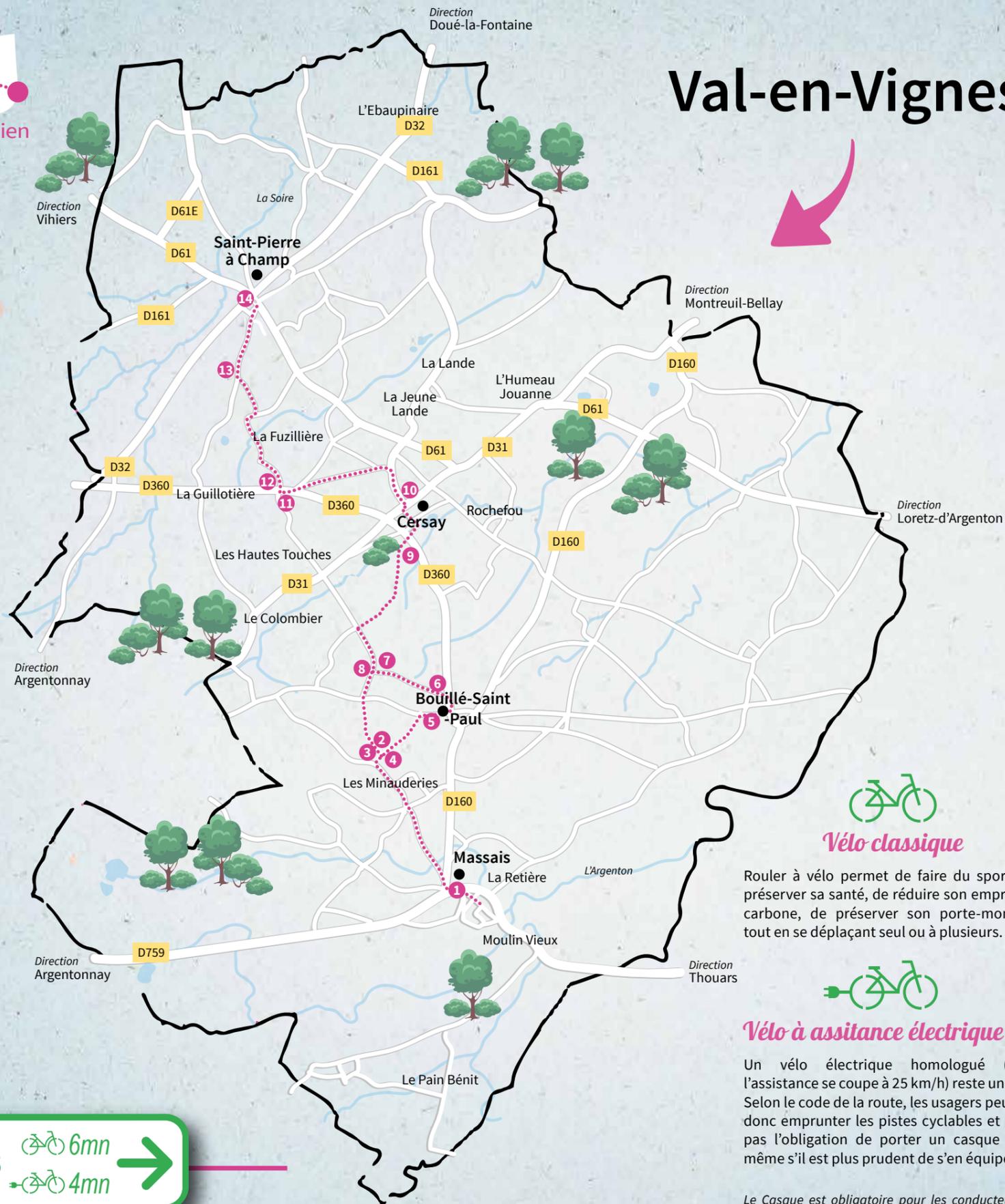
La Communauté de Communes du Thouarsais en partenariat avec la Commune de Val-en-Vignes a mis en place un itinéraire bis vélos. Des panneaux indiquant la direction, la durée en minutes entre les principaux lieux ont été installés le long de ces parcours afin de faciliter vos déplacements. Le vélo est le mode de déplacement sain, économique et écologique.

Temps de trajets

secteur **Val-en-Vignes**



1	Bouillé-St-Paul	15mn	13mn
2	Bouillé-St-Paul	6mn	4mn
3	Cersay (Val-en-Vignes)	15mn	12mn
4	Massais	10mn	8mn
5	Massais	15mn	13mn
6	Cersay	15mn	12mn
7	Bouillé-St-Paul	4mn	3mn
8	Massais	14mn	11mn
9	Massais	29mn	17mn
10	St-Pierre-à-Champs	19mn	16mn
11	Cersay	9mn	8mn
12	St-Pierre-à-Champs	11mn	8mn
13	Cersay	4mn	3mn
14	Cersay	19mn	16mn



Val-en-Vignes



Vélo classique

Rouler à vélo permet de faire du sport, de préserver sa santé, de réduire son empreinte carbone, de préserver son porte-monnaie tout en se déplaçant seul ou à plusieurs.

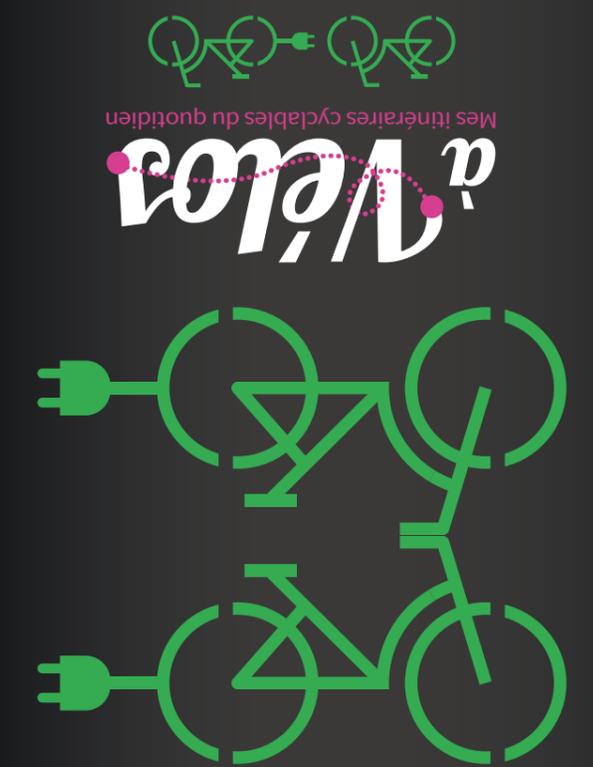


Vélo à assistance électrique

Un vélo électrique homologué (dont l'assistance se coupe à 25 km/h) reste un vélo. Selon le code de la route, les usagers peuvent donc emprunter les pistes cyclables et n'ont pas l'obligation de porter un casque vélo, même s'il est plus prudent de s'en équiper.

Le Casque est obligatoire pour les conducteurs et passagers de moins de 12 ans, ainsi qu'un siège adapté pour les moins de 5 ans.

La Communauté de Communes du Thouarsais et ses partenaires vous proposent de louer des vélos ou vélos à assistance électrique avec T'Vélos. A vélo, respectez le code de la route, pensez à votre sécurité et à celle des autres.



à Vélos

Mes itinéraires cyclables du quotidien

